



# **Politique relative aux données à caractère personnel des tiers**

---

## SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>PREAMBULE</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>Objet</b>	<b>3</b>
<b>3.</b>	<b>Portée</b>	<b>4</b>
<b>4.</b>	<b>Principes généraux</b>	<b>4</b>
<b>5.</b>	<b>Types de données collectées</b>	<b>4</b>
<b>6.</b>	<b>Origines des données</b>	<b>4</b>
<b>7.</b>	<b>Finalités et bases légales</b>	<b>5</b>
<b>8.</b>	<b>Destinataires des données – Habilitation et accessibilité</b>	<b>5</b>
<b>9.</b>	<b>Durée de conservation</b>	<b>6</b>
<b>10.</b>	<b>Droit de confirmation et droit d'accès</b>	<b>6</b>
<b>11.</b>	<b>Mise à jour – actualisation et rectification</b>	<b>7</b>
<b>12.</b>	<b>Droit à l'effacement</b>	<b>7</b>
<b>13.</b>	<b>Droit à la limitation</b>	<b>8</b>
<b>14.</b>	<b>Droit à la portabilité</b>	<b>8</b>
<b>15.</b>	<b>Décision individuelle automatisée</b>	<b>8</b>
<b>16.</b>	<b>Droit post mortem</b>	<b>8</b>
<b>17.</b>	<b>Caractère facultatif ou obligatoire des réponses</b>	<b>8</b>
<b>18.</b>	<b>Droit d'usage</b>	<b>9</b>
<b>19.</b>	<b>Sous-traitance</b>	<b>9</b>
<b>20.</b>	<b>Sécurité</b>	<b>9</b>
<b>21.</b>	<b>Violation de données</b>	<b>9</b>
<b>22.</b>	<b>Referent RGPD</b>	<b>10</b>
<b>23.</b>	<b>Registre des traitements</b>	<b>10</b>
<b>24.</b>	<b>Droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente</b>	<b>10</b>

---

<b>25.</b>	<b>Evolution</b> _____	<b>10</b>
<b>26.</b>	<b>Pour plus d'informations</b> _____	<b>11</b>
<b>ANNEXE 1</b>	<b>Liste des traitements</b> _____	<b>12</b>
<b>ANNEXE 2</b>	<b>Type de données collectées</b> _____	<b>13</b>
<b>ANNEXE 3</b>	<b>Coordonnées de l'autorité de contrôle</b> _____	<b>14</b>

---

## 1. PREAMBULE

Le Règlement (EU) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, autrement appelé le Règlement général sur la protection des données (ci-après RGPD) fixe le cadre juridique applicable aux traitements de données à caractère personnel.

Le RGPD renforce les droits et les obligations des responsables de traitements, des sous-traitants, des personnes concernées et des destinataires des données.

Dans le cadre de son activité, le Groupe ARTELIA est amené à traiter des données à caractère personnel.

Pour une bonne compréhension de la présente politique il est précisé que :

- Le « responsable du traitement » s'entend de la personne physique ou morale, qui détermine les finalités et les moyens d'un traitement de données à caractère personnel. Au titre de la présente politique, le responsable du traitement est ARTELIA HOLDING (ci-après dénommée « ARTELIA »), ayant son siège social à le First Part Dieu – 2 avenue Lacassagne 69003 Lyon – France.

Les filiales du Groupe ARTELIA appliquent la présente politique de protection des données à caractère personnel lorsqu'elles agissent en qualité de responsable du traitement.

- Le « sous-traitant » s'entend de toute personne physique ou morale qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement.
- Les « personnes concernées » ou « tiers » s'entendent des personnes qui peuvent être identifiées, directement ou indirectement, et dont les données à caractère personnel font l'objet d'une collecte par le responsable du traitement. Au titre de la présente politique, les « personnes concernées » ou « tiers » sont :
  - Les différentes personnes physiques ayant la qualité d'interlocuteurs d'ARTELIA parmi ses clients, contacts et partenaires appréhendés en leur qualité de personne morale,
  - Les candidats à un poste auprès d'ARTELIA ;
  - Les internautes des sites internet d'ARTELIA
- Les « destinataires » des données s'entendent des personnes physiques ou morales qui reçoivent communication des données à caractère personnel de la part d'ARTELIA. Les destinataires des données peuvent donc être aussi bien des destinataires internes que des destinataires externes.

Le RGPD, en son article 12, impose que les personnes concernées soient informées de leurs droits de manière concise, transparente, compréhensible et aisément accessible.

## 2. OBJET

La présente politique a pour objet de satisfaire à l'obligation d'information à laquelle ARTELIA est tenue en application du RGPD et de formaliser les droits et les obligations des personnes concernées au regard du traitement de leurs données à caractère personnel.

---

### **3. PORTEE**

La présente politique de protection des données à caractère personnel a vocation à s'appliquer dans le cadre de la mise en place des traitements de données à caractère personnel relatives à tous les tiers à ARTELIA, ce qui englobe ainsi les personnes physiques qui sont ses interlocuteurs auprès de chacun de ses clients, partenaires et contacts, les candidats à un poste auprès d'ARTELIA, ainsi que les internautes de ses sites web.

La présente politique ne porte que sur les traitements dont ARTELIA est responsable du traitement et ne vise donc pas les traitements qui ne seraient pas créés ou exploités par ARTELIA (traitements dits « sauvages »).

Les traitements de données à caractère personnel peuvent être gérés directement par ARTELIA ou par le biais d'un sous-traitant spécifiquement désigné par ARTELIA.

Cette politique est indépendante de tout autre document pouvant s'appliquer entre ARTELIA et ses clients, partenaires, contacts ou candidats.

### **4. PRINCIPES GENERAUX**

Tous les traitements mis en œuvre au sein d'ARTELIA concernant les données des personnes concernées par la présente politique portent sur des données à caractère personnel collectées par ou pour les services d'ARTELIA ou traitées en relation avec ses services et répondent aux principes généraux du RGPD.

Une liste des traitements de données à caractère personnel existants est jointe en annexe à la présente.

Tout nouveau traitement, toute modification ou suppression d'un traitement existant sera porté à la connaissance des personnes concernées par le biais d'une modification de la présente politique.

### **5. TYPES DE DONNEES COLLECTEES**

Les données collectées sont listées en annexe à la présente politique.

### **6. ORIGINES DES DONNEES**

Les données relatives aux personnes concernées sont généralement collectées directement auprès de ces dernières (hypothèse d'une candidature) ou auprès des clients, partenaires et contacts (collecte directe).

Dans certains cas particuliers, la collecte peut également être indirecte via d'autres partenaires et/ou fournisseurs d'ARTELIA, auquel cas ARTELIA prend le plus grand soin à s'assurer de la pertinence et de l'adéquation des données qui lui sont communiquées au regard du traitement concerné (principe de minimisation).

---

## 7. FINALITES ET BASES LEGALES

Selon les cas, ARTELIA traite les données notamment pour les finalités suivantes :

- Gestion de la relation clients et partenaires (notamment suivi des contrats, comptabilité, fourniture de services, facturation, etc.) ;
- Gestion de la relation contacts ;
- Alimentation de la CV-thèque d'ARTELIA avec les CV des candidats qui y auront consenti ;
- Alimentation du CRM (« Customer Relationship Management ») d'ARTELIA avec les coordonnées de ses interlocuteurs auprès des clients, contacts et partenaires
- Gestion des newsletters
- Envoi des vœux
- Réponses à des appels d'offres publics ou privés
- Gestion des candidatures auprès d'ARTELIA
- Contrôle de l'accès aux locaux ARTELIA (sécurité des biens et des personnes, identification des auteurs de vols, dégradations ou agressions)

Ces finalités reposent sur les fondements suivants :

- L'exécution d'un contrat conclu entre ARTELIA et son client ou partenaire,
- L'exécution de mesures précontractuelles au profit d'un candidat auprès d'ARTELIA ;
- L'intérêt légitime d'ARTELIA de disposer de données concernant ses utilisateurs et ses contacts et de répondre aux demandes formulées par les internautes via le formulaire de contact en ligne sur son site internet.

En dehors des fondements susmentionnés et lorsque cela apparaît nécessaire, ARTELIA recueille le consentement des personnes concernées.

## 8. DESTINATAIRES DES DONNEES – HABILITATION ET ACCESSIBILITE

ARTELIA s'assure que les données ne soient accessibles qu'à des destinataires internes ou externes habilités.

Destinataires internes	Destinataires externes
<ul style="list-style-type: none"> <li>- le personnel habilité des services chargés de traiter la relation client et partenaires et la prospection, tels que notamment service marketing, communication et commercial, des services chargés de gérer le recrutement, des services administratifs, des services logistiques et informatiques ainsi que leurs responsables hiérarchiques ;</li> <li>- le personnel habilité des services chargés du contrôle (services chargés des procédures internes du contrôle, etc.) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les filiales du groupe Artelia ;</li> <li>- les organismes, les auxiliaires de justice et les officiers ministériels, dans le cadre de leur mission ;</li> <li>- les commissaires aux comptes ;</li> <li>- les sous-traitants.</li> </ul>

Les destinataires, au sein d'ARTELIA, des données à caractère personnel des personnes concernées sont soumis à une obligation de confidentialité.

ARTELIA décide quel destinataire pourra avoir accès à quelle donnée selon une politique d'habilitation.

ARTELIA n'est en aucun cas responsable des dommages de toute nature qui peuvent résulter d'un accès illicite aux données à caractère personnel chez des destinataires externes.

## 9. DUREE DE CONSERVATION

La durée de conservation des données est définie par ARTELIA au regard des contraintes légales qui pèsent sur elle et à défaut en fonction de ses besoins.

A l'expiration des durées de conservation fixées par ARTELIA, les données sont soit supprimées, soit conservées après avoir été anonymisées, notamment pour des raisons d'usages statistiques. Elles peuvent être conservées en cas de précontentieux et contentieux.

Il est rappelé aux personnes concernées que la suppression ou l'anonymisation sont des opérations irréversibles et qu'ARTELIA n'est plus, par la suite, en mesure de les restaurer.

## 10. DROIT DE CONFIRMATION ET DROIT D'ACCES

Les personnes concernées disposent du droit de demander à ARTELIA la confirmation que des données les concernant sont ou non traitées.

Les personnes concernées disposent également d'un droit d'accès, ce dernier étant conditionné au respect des règles suivantes :

- La demande émane de la personne elle-même et est accompagnée d'une copie d'un titre d'identité à jour ;
- La demande est formulée par écrit à l'adresse email suivante : [gdp@arteliagroup.com](mailto:gdp@arteliagroup.com).

Les personnes concernées ont le droit de demander une copie de leurs données à caractère personnel faisant l'objet du traitement auprès d'ARTELIA. Toutefois, en cas de demande de copie

---

supplémentaire, ARTELIA pourra exiger la prise en charge financière de ce coût par les personnes concernées elles-mêmes.

Si les personnes concernées présentent leur demande de copie des données par voie électronique, les informations demandées leur seront fournies sous une forme électronique d'usage courant, sauf demande contraire.

Les personnes concernées sont enfin informées que ce droit d'accès ne peut porter sur des informations ou données confidentielles ou encore pour lesquelles la loi n'autorise pas la communication.

Le droit d'accès ne doit pas être exercé de manière abusive c'est-à-dire réalisé de manière régulière dans le seul but de déstabiliser le service concerné.

## **11. MISE A JOUR – ACTUALISATION ET RECTIFICATION**

ARTELIA satisfait aux demandes de mise à jour de leurs données personnelles émises par les personnes concernées :

- Automatiquement pour les modifications faites en ligne sur des champs qui techniquement ou légalement peuvent être mis à jour ;
- Sur demande écrite émanant de la personne concernée elle-même qui doit justifier de son identité.

## **12. DROIT A L'EFFACEMENT**

Le droit à l'effacement des personnes concernées ne sera pas applicable dans les cas où le traitement serait mis en œuvre pour répondre à une obligation légale.

En dehors de cette situation, les personnes concernées pourront demander l'effacement de leurs données dans les cas limitatifs suivants :

- Les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière ;
- Lorsque la personne concernée retire le consentement sur lequel est fondé le traitement et qu'il n'existe pas d'autre fondement juridique au traitement ;
- La personne concernée s'oppose à un traitement nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par ARTELIA et qu'il n'existe pas de motif légitime impérieux pour le traitement ;
- La personne concernée s'oppose à un traitement de ses données à caractère personnel à des fins de prospection ;
- Les données à caractère personnel ont fait l'objet d'un traitement illicite.

Conformément à la législation sur la protection des données à caractère personnel, les personnes concernées sont informées qu'il s'agit d'un droit individuel qui ne peut être exercé que par la

---



---

personne concernée relativement à ses propres informations : pour des raisons de sécurité, le service concerné devra donc vérifier son identité afin d'éviter toute communication d'informations confidentielles à une autre personne que la personne concernée.

## **13. DROIT A LA LIMITATION**

Les personnes concernées sont informées de ce que le droit à la limitation n'a pas vocation à s'appliquer dans la mesure où le traitement opéré par ARTELIA est licite et que toutes les données à caractère personnel collectées sont nécessaires à l'exécution de ses prestations.

## **14. DROIT A LA PORTABILITE**

ARTELIA fait droit à la portabilité des données dans le cas particulier des données communiquées par les personnes concernées elles-mêmes et pour les finalités reposant sur le seul consentement des personnes concernées. Dans ce cas, les données seront communiquées dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par une machine.

## **15. DECISION INDIVIDUELLE AUTOMATISEE**

ARTELIA ne procède pas à des décisions individuelles automatisées concernant les personnes concernées.

## **16. DROIT POST MORTEM**

Les personnes concernées sont informées qu'elles disposent du droit de formuler des directives concernant la conservation, l'effacement et la communication de leurs données post-mortem. La communication de directives spécifiques post-mortem et l'exercice de leurs droits s'effectuent par courrier électronique à l'adresse [gdpr@arteliagroup.com](mailto:gdpr@arteliagroup.com) accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

## **17. CARACTERE FACULTATIF OU OBLIGATOIRE DES REPONSES**

Les personnes concernées sont informées sur chaque formulaire de collecte des données à caractère personnel du caractère obligatoire ou facultatif des réponses par la présence d'un astérisque.

---

Dans le cas où des réponses sont obligatoires, ARTELIA explique aux personnes concernées les conséquences d'une absence de réponse.

## **18. DROIT D'USAGE**

ARTELIA se voit conférer par les personnes concernées un droit d'usage et de traitement de leurs données à caractère personnel pour les finalités exposées en annexe. Toutefois, les données enrichies qui sont le fruit d'un travail de traitement et d'analyse d'ARTELIA, demeurent la propriété exclusive d'ARTELIA (analyse d'usage, statistiques, etc.).

## **19. SOUS-TRAITANCE**

ARTELIA informe les personnes concernées qu'elle pourra faire intervenir tout sous-traitant de son choix dans le cadre du traitement de leurs données à caractère personnel. Dans ce cas, ARTELIA s'assure du respect par le sous-traitant de ses obligations en vertu du RGPD. ARTELIA s'engage à signer avec tous ses sous-traitants un contrat écrit et impose aux sous-traitants les mêmes obligations en matière de protection des données qu'elle-même. De plus, ARTELIA se réserve le droit de procéder à un audit auprès de ses sous-traitants afin de s'assurer du respect des dispositions du RGPD.

## **20. SECURITE**

Il appartient à ARTELIA de définir et de mettre en œuvre les mesures techniques de sécurité, physiques ou logiques, qu'elle estime appropriées pour lutter contre la destruction, la perte, l'altération ou la divulgation non autorisée des données de manière accidentelle ou illicite. Parmi ces mesures figurent principalement :

- Gestion des habilitations pour l'accès aux données ;
- Mesures de sauvegarde interne ;
- Processus d'identification ;
- Conduite d'audits de sécurité ;
- Adoption d'une politique de sécurité des systèmes d'information ;
- Adoption de plans de continuité / de reprise d'activité s'il y a lieu ;
- Utilisation d'un protocole ou de solutions de sécurité.

## **21. VIOLATION DE DONNEES**

En cas de violation de données à caractère personnel, ARTELIA s'engage à en notifier l'autorité de contrôle compétente dans les conditions prescrites par le RGPD. Si ladite violation fait peser un risque élevé sur les personnes concernées, ARTELIA :

- 
- En avisera les personnes concernées ;
  - Communiquera aux personnes concernées les informations et recommandations nécessaires.

## **22. REFERENT RGPD**

ARTELIA a désigné un référent RGPD, interlocuteur unique en matière de protection des données à caractère personnel.

Il peut être contacté à l'adresse mail : [gdpr@arteliagroup.com](mailto:gdpr@arteliagroup.com).

En cas de nouveau traitement de données à caractère personnel, ARTELIA saisira préalablement le référent RGPD.

Si les personnes concernées souhaitent obtenir une information ou souhaitent poser une question particulière, il leur sera possible de saisir le référent RGPD qui leur donnera une réponse dans un délai raisonnable au regard de la question posée ou de l'information requise.

## **23. REGISTRE DES TRAITEMENTS**

ARTELIA, en tant que responsable du traitement, s'engage à tenir à jour un registre de toutes les activités de traitement effectuées.

Ce registre est un document ou applicatif permettant de recenser l'ensemble des traitements mis en œuvre par ARTELIA, en tant que responsable du traitement.

ARTELIA s'engage à fournir à l'autorité de contrôle, à première demande, les renseignements permettant à ladite autorité de vérifier la conformité des traitements à la réglementation informatique et libertés en vigueur.

## **24. DROIT D'INTRODUIRE UNE RECLAMATION AUPRES DE L'AUTORITE DE CONTROLE COMPETENTE**

Les personnes concernées par le traitement de leurs données à caractère personnel sont informées de leur droit d'introduire une plainte auprès d'une autorité de contrôle si elles estiment que le traitement de données à caractère personnel les concernant n'est pas conforme à la réglementation de protection des données.

Les coordonnées de l'autorité de contrôle figurent en annexe à la présente politique.

## **25. EVOLUTION**

---

La présente politique peut être modifiée ou aménagée à tout moment en cas d'évolution légale, jurisprudentielle, des décisions et recommandations de l'autorité de contrôle ou des usages. Toute nouvelle version de la présente politique sera portée à la connaissance des personnes concernées par tout moyen défini par ARTELIA, notamment sur ses sites web.

## **26. POUR PLUS D'INFORMATIONS**

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le référent RGPD à l'adresse suivante : [gdp@arteliagroup.com](mailto:gdp@arteliagroup.com)  
Pour toute autre information plus générale sur la protection des données personnelles, vous pouvez consulter le site de l'autorité de contrôle mentionnée en annexe.

oOo

---

## ANNEXE 1 Liste des traitements

Traitements	Details
<b>Coordonnées des interlocuteurs auprès des clients et partenaires d'ARTELIA</b>	Traitement des données à caractère personnel du/des interlocuteur(s) d'ARTELIA auprès de ses différents clients et partenaires via son CRM afin de pouvoir entretenir des relations commerciales avec ces derniers (conclusion de contrats, organisation d'entretiens, etc.).
<b>Candidature</b>	Analyse des éléments de candidature adressés par le candidat (CV et/ou autre document comportant des données à caractère personnel) par mail ou sur l'espace recrutement du site internet d'ARTELIA (candidature isolée ou via un espace candidat) et sélection du candidat dont le profil correspond le plus au poste envisagé. Ajout du CV du candidat à la CV-thèque mise en œuvre par ARTELIA sous réserve d'avoir recueilli son consentement préalable.
<b>Internaute sur les sites internet d'ARTELIA</b>	Traitement des données à caractère personnel des internautes sur les sites internet d'ARTELIA : recueil des données de connexion et traitement de leurs données si ces derniers remplissent le formulaire de contact.
<b>Vidéo Surveillance</b>	Enregistrement des images de vidéosurveillances des accès aux locaux ARTELIA

---

## ANNEXE 2 Type de données collectées

Type de données	Details
<b>Données non techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Identité et identification (nom, prénom, date de naissance) ;</li><li>• Coordonnées (e-mail, adresse postale, numéro de téléphone) ;<ul style="list-style-type: none"><li>• Vie personnelle et/ou professionnelle lorsque cela est nécessaire (vie personnelle pour les candidats) ;<ul style="list-style-type: none"><li>• Image (Vidéo Surveillance)</li></ul></li></ul></li></ul>
<b>Données techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Données d'identification (adresse IP)</li><li>• Données de connexion (logs notamment)</li></ul>

---

## **ANNEXE 3** Coordonnées de l'autorité de contrôle

**CNIL** – Service des plaintes  
3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07  
Tél : 01 53 73 22 22

oOo